

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES OMD

Fiche technique thématique

La période 2000-2012, passée sous revue, donne l'occasion de s'interroger sur les résultats des trois enquêtes sur les conditions de vie (2000, 2005, 2010). Les résultats ont été atteints dans un contexte marqué, à partir de 2005, par un recul des activités et une crise économique internationale.

OMD 1 : Lutter contre l'extrême pauvreté et la faim. D'ici à 2015, malgré une constance dans les efforts de financement, les cibles « réduction de la pauvreté et de la faim », ne pourront être atteinte en raison du cumul de retard important par rapport à la croissance économique sur la période 2000-2011.

OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous. Le Taux Brut de Scolarisation global est passé de 67,1 % en 2000 à 82,5 % en 2005 et à 94,1% en 2012. Cette performance dans la scolarisation au primaire n'est pas corrélée au taux d'achèvement qui pose problème en termes de résultats avec 65,6% en 2012 contre 38,5% en 2000. Des progrès également enregistrés dans le taux d'alphabétisation, qui passe de 37,8% en 2001-2002 à 52,1% en 2011. L'objectif d'éducation universelle ne sera pas atteint d'ici à 2015, quels que soient les efforts qui seront faits en 2014 et 2015, du fait du retard enregistré dans le taux d'achèvement.

Concernant l'objectif « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », OMD 3, des efforts considérables ont été consentis pour promouvoir le genre, mais l'autonomisation des femmes restera hypothéquée par leur faible participation dans l'appareil productif.

OMD 4 : « Réduire la mortalité infantile et post infantile » à deux tiers du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (en le ramenant à 44 pour 1000 naissances vivantes). Bien que des résultats probants soient enregistrés dans ce domaine, le Sénégal a encore de faibles chances d'atteindre les cibles de taux de mortalité des moins de 5 ans (44 pour mille) en 2015, à moins de doubler les efforts des dix dernières années.

OMD 5 « Améliorer la santé maternelle » avec la réduction de la mortalité maternelle à 127 décès pour 100 000 naissances vivantes. La réduction étant trop lente, il faudra attendre 2021 pour atteindre cette cible en doublant les efforts.



OMD 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Si la santé de la mère et de l'enfant est le « ventre mou » de ces objectifs, c'est qu'elle porte en elle les contreperformances des autres secteurs : comportements à risque conditionnés par l'éducation, le niveau de vie dépendant de la croissance, les infrastructures d'accès aux services sanitaires, la formation des personnels.

Grâce aux interventions massives sur les grandes endémies (paludisme, sida, tuberculose), leur prévalence est en net recul. Le Sénégal est sur une bonne trajectoire pour atteindre les cibles qui ont été fixées, sous réserve de maintenir au moins le rythme.

OMD 7 : Assurer un environnement durable, l'accès des populations à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement améliorés. Si les tendances actuelles se maintiennent, l'objectif d'accès à l'eau pour 100% des populations urbaines et 82 % des populations rurales pourrait être atteint en 2015. Par rapport à l'assainissement, les performances sont jugées faibles aussi bien en milieu urbain que rural. L'atteinte de cette cible reste hors de portée pour le Sénégal.

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement. L'aide au développement représente moins de 10% du revenu national brut. L'aide publique au développement est à 0,31% du revenu national des pays développés, soit bien en deçà de l'objectif de 0,7%. Malgré tout, les IDE se sont améliorés dans la seconde partie de la décennie en faveur des investissements dans les secteurs des télécommunications, des mines et de la finance.

